

webinaire
MARDI 10 MARS

1972 : l'égalité salariale est décrétée en France. 2014 : la loi sur l'égalité réelle dans les NAO. 2019 l'index égalité.

2026 : transposition dans le droit français de la directive européenne sur la transparence des salaires.



L'URI CFDT de Bourgogne Franche Comté en collaboration avec le cabinet SYNDEX vous propose d'aborder le sujet des inégalités salariales entre les femmes et les hommes à travers la nouvelle directive sur la transparence des salaires.

Travail égal/salaire égal - nouvelle directive 2026 - comprendre et agir

Webinaire

10 mars 2026

De 14:30 à 15:30

Pour Tous publics

Infos pratiques

Suivez-nous sur les réseaux !

Bluesky [S3C CFDT TELECOMS PRESTATAIRES](#)

Facebook [S3C Télécoms prestataires IDF](#)

insta [s3ctelecomsprestatairesidf](#)

Linkedin [S3C Télécoms Prestataires IDF](#)

Threads [s3ctelecomsprestatairesidf](#)

Tiktok [S3CTélécomsPrestatairesIDF](#)

Liens utiles

[S'inscrire](#)

[PDF](#)

Share icon

- [Facebook share](#)

-